FICHE 5 : RISQUE « MÉTÉOROLOGIE », « FORTES CHALEURS ET CANICULE », « VENT VIOLENT », « NEIGE » ET « VERGLAS »

DEFINITION:

Des phénomènes météorologiques dangereux peuvent se manifester sur le territoire. Lorsqu'ils se produisent, ils peuvent entraîner des dommages importants et porter atteintes à la sécurité, sur les personnes et les biens (fortes pluies, vent violent) mais aussi perturber la circulation automobile (neige, verglas).

LOCALISATION:

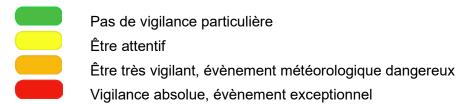
L'ensemble de la commune

MESURES DE PRÉVENTION ET D'ALERTE :

Météo France est chargée de surveiller 24heures sur 24 l'atmosphère, l'océan superficiel et le manteau neigeux, d'en prévoir les évolutions et de fournir les informations correspondantes aux services chargés de la sécurité civile.

Un dispositif d'information est mis en place :

- le site internet Météo France : http://www.meteofrance.fr accessible à tous les publics intéressés permettant une lecture d'une carte en couleur dite de vigilance valable sur 24 heures et précisant 4 niveaux de vigilance :



Les cartes de vigilance météo peuvent être réactualisées au moins 2 fois par jour, à 6 h et 16 h. Si un changement notable intervient, elle peut être réactualisée à tout moment.

- activation 24 h/24 d'un répondeur d'information météorologique au 08 99 71 02 38 ou 3250 (ensemble des prévisions météo)

CONSIGNES À DONNER:

En cas de vent violent / chutes de neige importantes :

AVANT



- S'informer des prévisions d'évolution météorologique en consultant Météo France ou en composant le 08 99 71 02 38
- S'informer des conditions de circulation sur <u>www.bison-fute.gouv.fr</u>
- Equipement spéciaux obligatoires
- Prévoir des denrées alimentaires suffisantes, médicaments
- Vérifier le bon état de fonctionnement des systèmes de chauffage
- Fermer portes et volets, rentrer à l'intérieur les éléments susceptibles d'être emportés
- Rentrer animaux
- Mettre les grues présentes sur les chantiers en girouette

PENDANT	 Rester à son domicile et limiter les déplacements En cas d'utilisation de la voiture, prévoir une pelle à neige, couverture de survie, trousse de secours, téléphone portable chargé et boisson chaude Ecouter la radio (prévoir une alimentation par pile en cas de coupure électrique) Sauf urgence, ne pas saturer les lignes téléphoniques
APRÈS	 Couper arbres et branches menaçants de chuter Porter une vigilance sur les fils électriques et téléphoniques tombés

En cas de fortes chaleurs / canicule :

<u>Pic de chaleur :</u> caractérise un épisode bref, généralement de 24 à 48 heures, durant lequel les températures sont très au-dessus des normales de saison. Il peut se produire localement sur une station météorologique mais aussi sur un territoire étendu.

<u>Vague de chaleur</u>: on observe des températures anormalement élevées pendant plusieurs jours consécutifs. Un épisode de vague de chaleur est détecté dès lors qu'une valeur quotidienne de l'indicateur thermique national atteint ou dépasse 25,3°C et qu'il reste élevé pendant au moins 3 jours.

<u>Canicule</u>: Une canicule, c'est un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée. Pour l'identifier, des seuils de température et de durée sont définis et varient selon les départements.



AVANT	 S'informer des prévisions d'évolution météorologique en consultant Météo France ou en composant le 08 99 71 02 38 S'informer des consignes de prévention à suivre en composant le 0800.06.66.66 ou en consultant le site du ministère des solidarités et de la santé S'inscrire sur le registre des personnes vulnérables auprès du CCAS Constituer une provision de bouteilles d'eau et de brumisateur
PENDANT	 Rester à son domicile, fermer les fenêtres et volets la journée, éviter de se déplacer aux heures les plus chaudes de la journée Boire environ 1,5L d'eau par jour Mouiller sa peau et se ventiler
APRÈS	 Couper arbres et branches menaçant de chuter Porter une vigilance sur les fils électriques et téléphoniques tombés